Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 79 (1943)

Heft: 11

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LXXIXe ANNÉE — N° 11 20 MARS 1943

ÉDUCATEUR
ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE :

PARTIE CORPORATIVE : *Convocations.* — GENÈVE : *Association antialcoolique.* — *Œuvre suisse des lectures pour la jeunesse.* — U. I. P. G. - DAMES : *Assemblée générale annuelle* (suite). — NEUCHATEL : *Compte rendu financier.* — *Convocation.* — *Faits divers.* — INFORMATIONS : G. R. E. P. — *Cours suisse de travaux manuel.* — *Communiqué.*

PARTIE PÉDAGOGIQUE : W. JOST, résumé et adapté par E. D. : *Glacier* (Tableaux scolaires suisses). — J. ZIEGENHAGEN : *L'école contre la vie.* — INFORMATIONS : *Service national des étudiants.* — RÉCITATION : YV. L. : *Au crépuscule.* — LES LIVRES.

PARTIE CORPORATIVE

CONVOCATIONS

VAUD

Répétitions de gymnastique

Sainte-Croix : lundi 22 mars, 17 heures.
Orbe : messieurs, vendredi 26 mars. Le Comité compte sur la présence de tous.

GENÈVE

Union amicale des écoles enfantines.

Assemblée statutaire annuelle, jeudi 25 mars, 16 h. 30. Taverne de Plainpalais.

Association antialcoolique.

Assemblée générale annuelle, vendredi 26 mars, 18 h. 15, Restaurant sans alcool de Plainpalais, rue de Saussure 6.

NEUCHATEL

Assemblée des délégués, samedi 27 mars, 14 h. 15, Grande salle de la Gare, Neuchâtel. Voir ordre du jour dans la Chronique neuchâteloise.

VAUD

*Nous remercions sincèrement le correspondant vaudois de vouloir bien, aujourd'hui, céder sa place et nous permettre de remettre à huitaine la publication de la suite de son étude sur l'*Education de la jeunesse en âge post-scolaire ; *nous pouvons ainsi faire paraître quelques articles restés en souffrance et certains autres ne devant être remis à plus tard.*

Réd.

GENÈVE

Les mêmes remerciements s'adressent à Ch. E. D. : une nouvelle fois, nous devons différer le compte rendu de l'assemblée générale annuelle de l'U. I. P. G. - Messieurs. *Réd.*

ASSOCIATION ANTIALCOOLIQUE DU CORPS ENSEIGNANT GENEVOIS

Les membres de l'A. A. C. E. G. et les membres du corps enseignant sont cordialement invités à assister à l'assemblée générale annuelle, vendredi 26 mars à 18 h. 15 au restaurant sans alcool de Plainpalais, rue de Saussure 6. Après la partie administrative, un repas en commun est prévu (prix : 3 fr., 2 coupons). Prière de s'inscrire avant le jeudi 25 mars auprès de Mlle Seidel, régente, route de Florissant 95, téléphone : 4 45 61.

A 20 h. 30, M. le Dr Sandoz traitera le sujet : *Le cœur et l'alcoolisme*, avec illustration de clichés et d'un film de 16 mm.

Les membres du Corps enseignant qui désirent posséder le récit antialcoolique « La chevrette blanche », par Ketty von Allmen (pour les 1re, 2e, 3e et 4e années) sont priés de s'adresser à M. H. Coeytaux, Grand-Saconnex, président de l'A. A. C. E. G.

ŒUVRE SUISSE DES LECTURES POUR LA JEUNESSE

Combien de fois avons-nous dû, dans nos classes, confisquer des journaux aux titres flamboyants !

Parfois, nous y avons jeté un coup d'œil...Et toujours cette conclusion :

Littérature idiote. — Littérature absurde. — Littérature mal écrite, amorale.

Ne devrait-on pas lutter contre cet état de chose ? *Oui !*

Comment y parvenir ? En offrant à la jeunesse des publications intéressantes et de prix modique.

C'est l'un des buts de l'O. S. L. J.

Ce n'est que Rudi, de E. Muller ; *La guerre du Grand Marais*, de T. Vogel ; *Le trésor de la Sarine*, de G. de Reynold, sont des récits O. S. L. J. à la portée de tous nos gosses.

La vie du Major Davel, de M. Constançon ; *Le général Dufour*, de E. Chapuisat ; *Henri Dunant*, de F. Gigon ; *Edison*, de E. Eschmann, sont des biographies O. S. L. J. très faciles à lire pour nos gosses.

Agilité et courage, de E. Leemann ; *Félix Martel*, de O. Binder ; *Le club des Furets*, de Carpentier, sont de jolis passe-temps O. S. L. J. pour nos gosses.

Chaque brochure : 40 centimes.

De la littérature suisse, de la littérature saine, de la littérature bon marché, voilà ce qu'offre l'O. S. L. J.

Il existe actuellement quinze brochures O. S. L. J. éditées en français. Plusieurs sont en préparation et vont paraître sous peu.

Inutile de répéter la valeur de ces publications, car nous sommes persuadés que vous comprenez l'utilité d'une telle œuvre.

L'U. I. P. G. s'est chargée de la vente des brochures O. S. L. J. à

Genève. Celle-ci aura lieu du 14 au 24 mars dans toutes les grandes écoles de Genève.

Collègues ! Faites-y bon accueil, parlez-en dans vos classes, dirigez-en la vente : *petit travail... grand résultat !* J.-J. DESSOULAVY.

N. B. — Si des collègues de la campagne s'y intéressent, qu'ils nous le fassent savoir : Uldry ou Dessoulavy, Ecole du Mail. Téléphone 4.81.94.

U. I. P. G. — DAMES
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE *(suite)*

Election de la présidente.

Aucune proposition n'ayant été faite, une collègue demanda la possibilité de déroger aux statuts et de garder Mlle Mongenet à la tête de l'Union.

Une telle vague d'applaudissements fut déchaînée que Mlle Mongenet n'y résista pas. Elle accepta à la joie de tous, à condition que l'an prochain nous apportât une présidente nouvelle.

Election du comité.

L'assemblée élut à mains levées l'ancien comité avec Mlle Baechler pour remplacer Mme Piguet qui s'est retirée. *Vice-présidentes :* Mmes Dottrens et Jaquet ; *membres du comité :* Mmes Baechler, Berney, Borsa, Géroudet, Laporte, Meyer, Monney, Oppliger.

Nominations diverses.

Vérificatrices des comptes : Mmes L. Foëx et Moret-Riess.

Fédération des fonctionnaires : Mmes Jaquet, Géroudet et Mongenet ; Mme Mentha remplacera Mme Rudhardt.

Pro Familia : Mlle Seidel.

Commission Radio-scolaire : Mlle A. Richard.

Cartel d'hygiène sociale et morale : Mlle Jaques.

Centre de liaison des associations féminines : Mmes Borsa et Mongenet.

Association des maîtres d'éducation physique : Mlle Fontana.

Association des ménages de fonctionnaires : Mme Jaquet.

Ecolier Romand : Mme Moret-Riess.

Commission de nomination : Mmes Lavanchy, Miffon, J. Richard, Unger, Mongenet, Dottrens et Moret-Riess.

S.P.R. : Mmes Borsa, Mongenet, Meyer, Monney, Baechler, Rouiller-Long, Moret-Riess.

La cotisation pour 1943 reste fixée à 14 francs.

Après cette partie administrative, nos invités nous ont fait part de leurs impressions, et nous avons eu le plaisir d'entendre leurs paroles aimables ainsi que les vœux des sociétés romandes. H. B.

Causerie de Mlle Maire

En une grande fresque aux belles lignes ordonnées, Mlle Maire nous a présenté l'évolution des institutions politiques de notre pays,

des origines aux temps actuels. Je ne sais ce qui nous a ravies le plus, de l'érudition de la conférencière ou de l'élégance de son exposé.

Mesdames les absentes, vous avez eu grand tort ! A. D.

NEUCHATEL

COMPTE RENDU FINANCIER
Exercice 1942

I. CAISSE — Résumé des opérations.

Doit	Fr.	*Doit* Fr.	*Budget 1943* Fr.
En caisse au 1er janvier 1942 . . .		602.64	
Cotisations centrales : 387 à Fr. 16.—		6 192.—	
(Budget 1943 : 398 × 18)			7 164.—
Assurance responsabilité civile : 280 primes		451.15	
Ristourne 10% sur Primes Assur. Resp. civile	41.75		
Commission 4% sur Primes Assur. accidents	77.60	119.35	100.—
Intérêts *a)* Livret d'Ep. Caisse . .	129.55		100.—
b) Fonds de réserve (titres)	118.30	247.85	
Déficit de caisse		109.44	
Totaux . .		7 722.43	7 364.—
Avoir		*Avoir*	
Assemblées		832.80	900.—
Délégations et réceptions		219.50	200.—
Administration		1 430.—	1 430.—
Cotisations romandes :			
a) M. actifs : 387 × 8	3096.—		
b) M. d'honneur : 7 × 8	56.—	3 152.—	
(Budget 1943 : 398 × 9) . . .			3 582.—
Subventions : Exposition scolaire . .	250.—		
Inst. J.-J. Rousseau .	200.—		
Auberges de jeunesse	40.—		
Divers	262.20	752.20	800.—
Frais généraux		544.43	600.—
Dépôts en banque		129.55	
Assurance responsabilité civile :			
278 pr. à 1.60.	444.80		
8 surprimes à 0.35.	2.80		
Timbre fédéral	2.30		
Remboursement : 2 primes . . .	3.20	453.10	
Fédération neuchâteloise des fonctionnaires		90.55	100.—
Fonds de réserve : Dépôts.		118.30	
Totaux . .		7 722.43	7 612.—
Déficit présumé.			248.—

II. Résumé des recettes et des dépenses.

Total des recettes	7 023.43
Total des dépenses	6 440.90
Déficit d'exercice	582.53

Caisse d'entr'aide de la S. P. N.

Exercice 1942.

Doit **I. Caisse. — Résumé des opérations.** *Doit*

		Fr.	Fr.
Cotisations : *a*) 5 cotisations arriérées 1941 à 2 fr.		10.—	
b) Cotis. 1942, 395 à 5 fr.		1 975.—	1 985.—
Intérêts du livret de caisse			1.60
Fonds de réserve :			
Prélèvements sur Livret N° 1		300.—	
Prélèvements sur Livret N° 2		700.—	1 000.—
Intérêts des titres			713.90
Remboursements par malades remplacés : 4 institutrices (25 %)			498.75
Caisse de prêts : Annuités sur 9 cédules		640.—	
Intérêts des prêts		8.30	648.30
Echéances de titres			100.—
Recettes diverses			39.90
Déficit de caisse			65.60
Total			5 053.05
Avoir			*Avoir*
Déficit de caisse en 1941			325.—
Remplacements : 4 institutrices, 199,5 journées à 10 fr.			1 995.—
Dépôts en banque :			
a) Caisse		1.60	
b) Fonds de réserve (Livret N° 1)	409.65		
c) » » (Livret N° 2)	404.25	813.90	815.50
Caisse de prêts : un prêt			100.—
Caisse de secours : *a*) Caisse S.P.R.		68.80	
b) Caisse d'entr'aide S.P.N.		214.50	283.30
Allocations aux mobilisés			
a) Cas tardifs 1941 : 1 institutrice	24.—		
4 instituteurs	49.—	73.—	
b) 1942 : 48 instituteurs		1 461.25	1 534.25
Total			5 053.05

II. Résumé des recettes et des dépenses

Total des dépenses	3 743.75
Total des recettes	2 525.25
Déficit d'exercice	1 218.50

III. Résultat de l'exercice.

Diminution du capital en 1942	480.13
Diminution du Fonds de réserve en 1942	79.93

La fortune générale de la S.P.N. a diminué de 895 fr. 71 en 1942.

La Chaux-de-Fonds, mars 1943. *Le caissier :* J. ROCHAT.

CONVOCATION DE L'ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS

Cette assemblée aura lieu le *samedi 27 mars, à 14 h. 15*, dans la grande salle de la gare de Neuchâtel.

Ordre du jour :

1. Procès-verbal de l'assemblée du 25 avril 1942 ;
2. Appel des délégués ;
3. Rapports : *a*) du Comité central ;
   b) du caissier et des vérificateurs de comptes de la S. P. N. et de la Caisse d'entr'aide ;
   c) du comité, du caissier et des vérificateurs de comptes de l'Exposition scolaire ;
4. Discussion et approbation de ces rapports ;
5. Budgets de la S. P. N. et de l'Exposition scolaire ;
6. Fixation des cotisations de la S. P. N. et de la Caisse d'entr'aide ;
7. Préavis de l'assemblée sur un projet de revision de l'article 7 des Statuts dans le sens de l'admission des inspecteurs et directeurs d'écoles en qualité de membres actifs de la S. P. N.
8. Divers.

Le présent avis tient lieu de convocation. COMITÉ CENTRAL.

Nota. — L'entrée de la grande salle de la gare se trouve sur le quai N° 1, côté Est des salles d'attente.

Les inscriptions pour le souper traditionnel seront prises à l'ouverture de la séance.

FAITS DIVERS

Comité central. En remplacement de M. Ch. Rothen, la section du Val-de-Travers a désigné M. William Porret, instituteur à Travers, pour la représenter au Comité central. Nous en félicitons notre collègue.

Revision des Statuts. L'assemblée des délégués sera appelée à donner son préavis sur un projet de revision de l'art. 7 des statuts de la SPN. présenté par le Comité central et tendant à l'admission des inspecteurs et directeurs d'écoles en qualité de membres de notre association.

Caisse d'entr'aide. Le produit des cotisations de cette caisse est affecté en premier lieu au paiement des remplacements pour cause de maladie. Le solde disponible est mis à la disposition de notre caisse de compensation. A la clôture de l'exercice 1942, il s'élevait à 480 fr. ce qui était bien insuffisant pour offrir aux mobilisés une indemnité visible à l'œil nu. Aussi pour la rendre digne, a-t-il fallu faire appel aux réserves de la Caisse d'entr'aide pour un montant d'environ 900 fr. Ceux donc qui renoncent aux avantages de la Caisse de compensation ne peuvent être exonérés du paiement de la cotisation due à la Caisse d'entr'aide puisque cette contribution sert tout d'abord à assurer le service des remplacements qui varie d'une année à l'autre. En 1942, il a absorbé les trois quarts des cotisations. Mais il pourrait arriver que le montant n'y suffise pas.

Cotisations. Rappelons aux caissiers de section qu'une part de 10 fr. sur les cotisations centrales doit être versée avant le 31 mars. Le solde est payable au plus tard, le 30 septembre.

La cotisation de la Caisse d'entr'aide doit être remise au caissier central au plus tard, le 30 avril. J.-Ed. M.

INFORMATIONS

G. R. E. P.

Journées pédagogiques des 13 et 14 février *(suite)*

Dimanche à 9 h. 15, nous entendons sur un sujet bien controversé une causerie pleine de bonhomie et de bienveillante malice. M. Lalive, directeur du Gymnase de la Chaux-de-Fonds, raconte en toute simplicité comment il fut conduit à proposer et à obtenir la suppression de toute note chiffrée dans son école. L'expérience est en cours, trop récente et brève encore pour permettre de conclure. M. Lalive estime que son succès est cependant prévisible. Nous recommandons aux groupes pédagogiques qui en auraient l'occasion de suivre l'expérience de la Chaux-de-Fonds dont la valeur et la singularité sont du plus haut intérêt.

Nous ne savons ce qui nous a le plus réjoui de l'exposé de M. Rouiller, de Genève, des feuillets de documentation historique ou de l'amabilité avec laquelle l'équipe genevoise s'est mise à la disposition du G. R. E. P. La projection des documents si bien conçus et la justification de l'œuvre entreprise ont été excellentes. Le travail des Genevois servira certainement d'exemple et excitera le courage d'aucuns qui, caressant depuis longtemps semblable projet, passeront aux actes pour le plus grand bien de l'enseignement.

Notre collègue lausannois *Chevalley* a bien voulu résumer les propositions unifiées des sections pédagogiques vaudoises concernant les examens. Cette information nous a convaincus de l'importance du

travail accompli. Nous l'accompagnons de nos vœux pour que, en haut lieu, un accueil compréhensif et bienveillant lui soit réservé. D'ailleurs il convient de souligner quelques heureuses modifications déjà introduites, à titre officiel, dans le système vaudois des examens à l'école primaire, modifications que plusieurs collègues confédérés ont trouvées bien enviables.

Mlle *Nelly Baechler*, de Genève, et M. *Girard*, de Goumoëns-la-Ville, font le point respectivement sur le travail d'équipe « Coopératives scolaires » et « Equipes d'élèves ». Ces deux groupes de travail se donnent rendez-vous pour l'après-midi.

Avant de conclure sur ces deux journées particulièrement encourageantes, signalons la présence de quelques représentants d'autorités scolaires valaisannes et neuchâteloises que nous remercions de l'intérêt qu'elles témoignent à l'égard du G. R. E. P. et de son effort.

J. Ch.

COURS SUISSE DE TRAVAUX MANUELS

Dans le programme du Cours de travail manuel qui se donnera à Sion, cet été, il a été introduit deux cours de *constructions d'avions modèles*. Le premier, destiné aux débutants, se donnera du 13 au 20 juillet. Le deuxième s'adressant à ceux qui possèdent déjà des notions en la matière aura lieu du 21 au 29 juillet. Voir dans le numéro de mars du journal « le travail manuel scolaire » le programme détaillé et tous renseignements utiles. Aucune majoration n'est prévue dans le prix du cours.

Renseignements et inscriptions auprès du directeur du cours, M. Evéquoz, chef de service à l'Instruction publique à Sion, jusqu'au 10 avril.

COMMUNIQUÉ

Comment récolter des épinards tôt au printemps

L'épinard est un des légumes précoces les plus avantageux. On le sème déjà à fin mars, de préférence à la volée : on compte au maximum 1 gr. de graine par mètre courant. Il faut que les plantes disposent suffisamment de place pour se développer normalement. On recouvre les graines d'une mince couche de terre, puis on arrose convenablement. Dès que les jeunes plantes marquent les lignes, il faut biner et répandre à chaque pas une petite poignée d'engrais complet Lonza ou de Nitrophosphate potassique ; ces engrais sont enterrés par un léger grattage. Après 5 ou 6 semaines on fait la première récolte en ayant soin de ne pas couper seulement les grosses feuilles, ce qui favoriserait la montée en graine. Puis on sarcle entre les lignes et on répand de nouveau un peu des mêmes engrais. De cette façon on peut obtenir par are 160 à 180 kg. d'épinards au printemps, et jusqu'à 250 kg. en automne.

PARTIE PÉDAGOGIQUE

TABLEAUX SCOLAIRES SUISSES

GLACIER

Métamorphose de la neige.

La neige est formée de cristaux étoilés à six rayons qui s'agglomèrent en flocons quand la température est voisine de 0°. Plus rarement, elle est formée d'aiguilles à 6 pans ou de grêlons. A peine tombée, elle se modifie, ses cristaux s'arrondissent en se rétrécissant, elle se tasse, ses pores diminuent, sa densité augmente :

neige poudreuse	0,010 à 0,030	gr.-cm3
neige fraîche	0,050 à 0,065	»
neige tassée	0,200 à 0,0300	»
neige de névé	0,400 à 0,600	»

Cette métamorphose se produit sous l'effet de la température, de l'air et de la neige elle-même, des radiations solaires, de la teneur de la neige en eau (la neige absorbe l'eau jusqu'à 40 % de son poids), du degré hygrométrique, de l'action mécanique du vent, de la pression. Elle détermine les divers aspects de la neige « croûtée », « tôlée », « cartonnée » ; elle aboutit à la « glace bulleuse » du névé ou, par exemple, aux cristaux en forme de gobelets de la « neige coulante » dont le rôle de surface de glissement est important dans le déclanchement de bien des avalanches.

La glace bulleuse, blanche, du névé en diminuant de porosité devient la glace dense et bleue du glacier qui contient encore de l'air mais qui est translucide.

En fondant au soleil, la glace se fissure. Cela résulterait d'après Tammann de l'abaissement du point de fusion des parties contenant des sels (Nacl, NH4 NO3, NH4 NO2, etc.) où sont enrobés les cristaux de glace pure. Dans les fissures s'accumulent parfois par centaines les « puces des glaciers » (Boreus hiemalis).

Puis les grains du glacier deviennent visibles. De forme et de grosseur variables, ils augmentent de dimension vers l'extrémité inférieure du glacier, atteignant le volume d'un œuf ou même du poing. Les gros grains absorbant peu à peu les petits s'accroissent à leurs dépens.

Métamorphose sèche.

L'accroissement des cristaux provient de la fixation de molécules d'eau présentes dans l'air humide des pores qui s'accolent aux cristaux par sublimation, ou bien, du passage des molécules des petits cristaux sur les plus gros, par simple contact. Si l'orientation des cristaux isolés

est favorable, ils peuvent se souder les uns aux autres. La déformation plastique peut aussi jouer un rôle. Cette métamorphose sèche est lente ; d'après Haefeli, à —5°, elle se produit en plus de 10 ans.

Métamorphose humide.

Dans nos glaciers, la transformation est accélérée par la fusion superficielle, par la pluie ou par le fait que la glace par pression est proche de son point de fusion. En effet, le point de fusion s'abaisse de 0,0075° par atmosphère. Déjà la glace est nettement plastique, à pression ordinaire jusqu'à —6°. Par l'effet de la pression, les cristaux proches de leur point de fusion sont très plastiques. Comme il intervient en outre des alternances de fusion et de regélation, dues aux variations de pression, les plus petits grains fondent et la reconstitution se produit en grains de plus en plus gros. Enfin, l'eau de fonte s'insinue par capillarité dans les pores, chassant l'air. Lors du regel se forme alors la glace bleue.

La structure du névé et du glacier.

Le névé est nettement stratifié. Chaque couche correspond à une période de précipitations. Dans l'intervalle entre deux chutes de neige, la couche supérieure se modifie, non seulement en se durcissant, mais en se salissant par l'apport de poussières, de sable et de caillous éboulés, de fragments végétaux et d'insectes apportés par le vent, de pollen aussi aux périodes propices. Puis le tout est recouvert. Ainsi se crée une stratification souvent fort nette.

Grâce à l'étude du pollen des strates (spectre pollinique) on peut espérer évaluer l'importance des accumulations annuelles.

Si la nature des strates du névé est claire, celle des lamelles ou feuillets de glace bleue est plus discutée. Après une pluie, les ornières, formées de ces couches minces alternées de glace blanche et bleue, sont bien visibles et nettes. Au bas du glacier, elles dessinent des arcs convexes vers l'aval, allant d'une rive à l'autre. Les uns y voient le laminage des strates du névé, les autres le tranchant des couches laminées sur lesquelles le glacier a glissé. Visser admet les deux origines avec des variations intermédiaires.

Les précipitations.

Le glacier est surtout alimenté par les précipitations sous forme de neige : au Säntis la neige représente le 72 % des précipitations (alt. 2500 m.). En moyenne, dans les Alpes, il ne tombe que de la neige dès 3500 à 3600 m.

Un apport supplémentaire est souvent fourni par les avalanches de neige et de glace et par le givre.

Heim admet que 2 m. d'épaisseur de névé ou 1 m. de glace de glacier en moyenne par an suffisent dans les Alpes pour compenser l'ablation

et maintenir un glacier stationnaire. Les combes, les terrasses, les gradins favorisent l'accumulation.

Les effets de l'ablation.

Le glacier du Rhône perd, en moyenne, les épaisseurs suivantes, annuellement :

altitudes	1800	1870	2400	2550	2680	2700	2760	3000
fonte en mètres .	11,9	10,6	4,6	3,3	2,1	1,9	1,1	0,7

Le volume total d'eau de fonte y atteignit, en 10 ans, de 1882 à 1892, environ 130 millions de m³.

L'ablation, c'est-à-dire la perte de matière, dépend de l'altitude, du temps, du vent, de l'exposition. Ainsi, les parois de rocher exposées au sud déterminent par réflexion des radiations solaires, des dépressions profondes des glaciers qu'elles dominent. C'est pourquoi la langue du glacier est généralement bombée selon son axe.

Un vent chaud, comme le fœhn, provoque une ablation importante par évaporation directe, sans formation d'eau ; la perte de volume qui en résulte est difficile à évaluer.

Les ruisseaux d'eau de fonte se creusent des lits souvent profonds dans la glace superficielle avant de s'enfoncer parfois dans des moulins glaciaires, analogues aux marmites creusées dans le lit des torrents par les tourbillons.

La couverture de débris joue aussi un rôle dans les modalités de l'ablation. Les couches minces de poussières et de gravier transmettent à la glace la chaleur de radiation qu'elles absorbent et déterminent des dépressions superficielles. Les gros blocs au contraire forment écran, protègent la glace sous leur ombre et déterminent la formation de tables de glacier. Comme leur support fond partiellement du côté exposé au soleil, les tables s'inclinent vers le sud. Pour la même raison, les « trous de midi » sont asymétriques, avec un rebord plat au sud et bombé au nord, en sorte qu'en observant les tables et les trous de midi, on peut s'orienter dans le brouillard.

Bien curieux aussi sont les cônes glaciaires.

Un ruisseau glaciaire a déposé un fin gravier dans une excavation de son lit avant de tarir ou de disparaître dans une crevasse. Puis la glace alentour a fondu, tandis que la zone recouverte du sédiment restait protégée. Ainsi se forment parfois des alignements de ces monticules de sable.

Les moraines aussi exercent une protection efficace contre la fusion et déterminent, sous elles, la formation de murs de glace.

Profondeur des glaciers.

Les géologues peuvent l'estimer, mais la mesure directe en est délicate. Les mensurations de profondeur des crevasses et des moulins donnent

des résultats incertains. Hess et Blümke ont tenté des forages. Ce travail s'est révélé lent, pénible et décevant. Les difficultés techniques étaient aggravées par la déformation des trous de forage consécutive au mouvement du glacier. Parfois, le foret rencontre un bloc de rocher d'une moraine interné.

Actuellement, on mesure les profondeurs de glace par la méthode sismographique de Mothes. On l'a pratiquée en particulier à Konkordiaplatz. Elle est fondée sur les propriétés élastiques de la glace. On provoque en un point donné un ébranlement par une décharge, le choc se propage en ondes élastiques. Ces ondes sont reçues et enregistrées par un sismographe ultrasensible. On choisit une distance telle, entre le point d'explosion et le récepteur, que l'onde réfléchie sur le lit du glacier puisse être aisément enregistrée. On a mesuré des épaisseurs de 240 m. au glacier du Rhône, 800 m. à Konkordiaplatz. L'expédition groenlandaise d'Alf. Wegener a trouvé pour l'inlandsis, par 71° lat. N., plus de 2500 m. !

Mouvements du glacier.

Grâce à l'initiative d'Eug. Rambert et du C. A. S., la Société suisse d'Histoire naturelle, en collaboration avec le Service topographique fédéral, mesure depuis 1874 les mouvements du glacier du Rhône. Pour étudier la vitesse superficielle, la commission des glaciers de la S. S. H. N. a déposé à la surface du glacier des séries de pierres vivement colorées (jaune, rouge) portant des numéros d'ordre. Chaque année, leur position est repérée. Quand il s'agit de mensurations à court terme, on préfère les piquets fichés dans la glace. Résultats : la vitesse augmente des bords vers l'axe du glacier, d'abord vite puis assez peu (fig. 5 glacier du Rhône).

En cas de jonction de deux glaciers (exemple, le glacier de l'Aar), le glacier composé se meut comme un tout, comme un glacier simple, même si l'un des composants (Finsteraargletcher) est plus rapide que l'autre (Lauteraargletcher), Dans ce cas, le plus dynamique repousse quelque peu l'autre.

Jamais les repères ne se croisent au cours de la descente. La ligne de plus grande vitesse n'est pas forcément l'axe du glacier, pas plus que le fil de l'eau ne dessine l'axe d'une rivière. Quand le glacier s'étrécit, la vitesse s'accroît, elle diminue quand il s'évase. La vitesse augmente de la rimaye à la ligne du névé, de là, elle diminue, abstraction faite des variations de pente.

Pour le glacier du Rhône, à 2935 m. d'altitude, 57 m. par an ; à 2414 m. 107 m. ; à 1897 m., 63 m.

La vitesse augmente avec l'épaisseur (elle est maximale à la ligne du névé) et, naturellement avec l'inclinaison.

La vitesse interne est difficile à évaluer, elle diminue vers la profondeur, c'est pourquoi des poteaux fixés verticalement s'inclinent vers l'aval. Dans le névé, d'après Streiff-Becker, le maximum de vitesse se produit au dessous de la surface.

En somme, les glaciers les plus rapides des Alpes atteignent à peine 200 m. par an.

La plupart des glaciologues admettent que le mouvement des glaciers est comparable à celui d'un liquide visqueux, mouvement auquel s'ajoute un certain glissement qui cause le polissage et le burinage du lit du glacier par l'action des blocs et de l'argile glaciaire entraînés sous forme de moraine de fond.

Quant à l'action de la température sur la vitesse, elle est difficile à mesurer, masquée qu'elle est par d'autres phénomènes tels que l'enneigement ou la fusion. Il n'en est pas moins certain que la vitesse s'accélère pendant la saison chaude. Pour le glacier de Grindelwald, le maximum est en mi-juin, le minimum en décembre-janvier.

(A suivre.) *D'après* W. Jost.

Résumé et adaptation française par E. D.

L'ECOLE CONTRE LA VIE [1]

Je viens de lire ce petit livre, réunion d'articles parus ces dernières années dans *Traits*. C'est un des exercices les plus salutaires que j'aie faits depuis longtemps. C'est le travail d'un forgeron déchaîné, qui bat son métal à coups violents et redoublés, et finit par laisser sur l'enclume un bloc net et purgé de scories.

Je cite, en commençant, ce passage :

« Il y a (pourtant), dans le métier, un certain nombre de braves gens, soucieux de remplir leur tâche avec sensibilité et dignité, de toutes leurs forces et de tout leur cœur. »

Je le cite intentionnellement au début de mon article, car je me doute bien un peu de la réaction que provoquera généralement ce livre corrosif. Est-ce pour étendre un peu de pommade sur les brûlures qu'il ne manquera pas de faire ? Je trahirais Edmond Gilliard et mon intention. Je serais d'autre part imprudent et prétentieux de vouloir défendre un auteur qui ne s'en préoccupe aucunement.

Son livre est féroce, il n'est pas méchant. Il me plaît simplement qu'il ait écrit ce que je viens de citer et il me plaît de le faire remarquer.

Edmond Gilliard se fait le reproche d'avoir été pendant trente ans le complice d'un système qui tue la spontanéité, expression de la vie.

Voici la suite, le fondement moral, me semble-t-il, de ces pages :

« Certes, j'ai mis quelque huile de pitié dans ce mécanisme de malfaisance. Cela n'empêche pas que j'y ai engrené mon rouage. J'ai fait le

[1] *L'école contre la vie*, d'Edmond Gilliard.

Samaritain... A s'empresser ainsi aux secours d'ambulance, on oublie aisément que l'on partage moralement la responsabilité de l'état de choses qui a rendu possible l'abominable forfait. »

Le grand crime de l'école c'est de répandre l'**ennui**. Il y a ennui dès qu'il n'y a plus amour vrai. C'est le seul péché sans rémission, le seul forfait impardonnable. Pour comprendre le profond écœurement d'Edmond Gilliard devant cette chose « asexuée », il faudrait reproduire toutes les pages qu'il lui consacre. Je me borne au passage suivant :

«(On **le** sent là, à l'entrée en classe, formant « bourre ». Vous essayez votre parole ; elle donne dans sa panse mate. Vous entendez le bruit de vos mots, mais vainement vous cherchez à reconnaître, dans ce bruit, le son de votre présence. **Il** absorbe le timbre, et ne laisse retomber que le mou de la voix blanche. Il faut passer à travers ce ventre d'étoupe pour arriver à « leurs » entrailles. Oh ! quelle délivrance quand on sent qu'on a fait le trou ! — Pour vous, et pour « eux » aussi !)».

Quand on est arrivé à cet endroit du livre, on a déjà vu l'école et les magisters encaisser une volée de coups durs et massifs. Mais on n'a pas encore lu ces lignes inquiétantes :

«Ce n'est pas une réforme que je sollicite. C'est une révolte que je veux. Il ne s'agit pas de discuter dans des bureaux, il faut faire éclater, dans le bocal des classes, le tumulte de la nature vive ; ... Il faut livrer, à nouveau, le maître au péril réel de la tempête des origines. L'ouragan doit emporter comme fêtus tous les « répétiteurs de discipline » ; alors apparaîtront les vrais inventeurs de l'ordre, — ceux à la parole de qui le chaos répond en enfantant la lumière. — Il faut, entre le maître et l'enfance, restaurer le franc jeu des forces libres. »

C'est le moment de se demander si l'on a compris le livre. Cet article n'aurait pas de raison d'être si je n'exprimais pas un jugement personnel. — Cette révolution ne peut en effet se faire par les bureaux, de haut en bas. Ce ne serait qu'un coup d'état. Ce ne serait justement qu'une réforme. La révolution sera faite quand nous serons tous des révoltés, c'est-à-dire des gens « en qui subsiste la révolte de l'élève ». C'est un problème particulier à chacun des ouvriers de l'enseignement ; c'est le problème de la responsabilité personnelle.

Pour ceux que ferait chavirer le flot déchaîné des arguments destructeurs exprimés dans de brutales images, je signale l'îlot de sécurité, où l'on peut reprendre pied et commencer à rebâtir :

« Il y a tout un au-delà de l'universitaire — les régions de l'art vivant, de la poésie surgissante, de l'amour inventeur, de la vie mordante — d'où, si l'on s'en souciait, le même « mépris d'en haut [1]» pourrait choir sur les crânes diplômés.

[1] Il s'agit du mépris du secondaire ou de l'universitaire pour le primaire, ce mot exprimant ici un degré de l'enseignement.

Le primaire universitaire est celui qui se permet de porter un jugement universel alors qu'il manque du plus simple bon sens de l'élémentaire.

Encore une fois, il ne s'agit nullement du degré de l'instruction. Il s'agit ici — comme partout ailleurs, en réalité — de l'honnêteté et de la dignité de la personne. Il s'agit de la propreté du caractère. »

Ce qui revient à dire qu'au delà de la culture, à n'importe quel degré, il y a le cœur, l'amour, ce qui peut nous sauver tous, la loyauté de nos paroles, de nos attitudes, de nos gestes. Là, les hommes, quels qu'ils soient, se retrouvent au même niveau ; les uns vont plus loin, les autres moins, mais tous vont dans la même direction, celle de la vie.

C'est là ce qu'il m'importait de dire. Je ne vois d'autre cause à la fureur sacrée d'Edmond Gilliard que la faiblesse de l'honnêteté. Les violents explosifs qu'il lâche à chaque ligne mesurent simplement l'épaisseur de notre inertie devant le mal. Quel mal ? Lisez cette dernière citation ; pesez-la ; essayez de voir tout ce qu'il y a derrière. Et si vous n'êtes pas saisis, vous aussi, d'une fureur sacrée, c'est qu'il n'y a plus rien à faire pour vous :

« Il n'y a pas d'édifice humain qui ne soit à base d'enfance. Toutes les académies sont montées sur le dos des enfants. Toutes les Eglises exploitent la nativité. Le char de la guerre passe sur de l'enfance écrasée. Les fauteuils des financiers sont recouverts de peau d'enfants écorchés. La richesse dort sur des enfants étouffés... »

J. ZIEGENHAGEN.

INFORMATIONS

SERVICE NATIONAL DES ÉTUDIANTS *(France)*

Le Service national des étudiants est destiné à compléter la formation intellectuelle que les étudiants reçoivent à l'Université. Il s'agit avant tout de mettre les jeunes gens en contact avec la vie. Cette préparation de l'Université sociale se fera par l'intermédiaire d'équipes nationales (au service de la collectivité pour toutes les urgences), d'équipes routières (connaissance de la terre et des paysans), d'équipes d'enquête sociale (connaissance des milieux ouvriers). Le Service national des étudiants est indépendant des Mouvements de jeunesse. Cependant les quatre grandes associations estudiantines existantes ont pris la décision de créer un Conseil national des étudiants qui assure la liaison entre le Service national des étudiants, les Associations d'étudiants et les Mouvements de jeunesse. C'est donc à titre individuel que chaque étudiant participe au Service national, et tout étudiant, membre ou non d'un mouvement ou d'une association, peut donner à la collectivité quelques-unes de ses heures de loisirs. B. I. E.

RÉCITATION

AU CRÉPUSCULE

Près de l'église, un peuplier,
Comme le doigt du bon Berger
Montre le ciel,

Où l'adieu du soleil prolonge
Une douce clarté de songe,
Couleur de miel.

Et le troupeau serré des toits
Se profile en noir, sur les bois
Plus noirs encor.

Une rumeur monte sans trêve.
Paisiblement le jour s'achève,
Puis tout s'endort. Yv. L.

LES LIVRES

L'écriture script. *Petite méthode*, par Robert Dottrens. Editions Delachaux et Niestlé.

M. Robert Dottrens, directeur des études pédagogiques à Genève, est sans doute la personne qui a le plus contribué à répandre l'écriture script dans nos écoles. On se souvient qu'il nous avait donné en 1931 déjà : *L'enseignement de l'écriture ; nouvelles méthodes*. C'est dire que ses expériences dans ce domaine sont déjà très nombreuses.

Il ne s'agit plus, dans la présente publication, de discuter des avantages et inconvénients de tel ou tel procédé d'écriture, mais d'indiquer quels sont les meilleurs moyens d'acquérir une écriture déterminée : la script.

C'est en partant des exigences physiques de l'enfant que le nouveau matériel d'écriture a été créé. Ce nouveau matériel ne rendra les services désirés que si l'on s'en sert d'une façon judicieuse. Des mouvements fondamentaux enregistrés par la mémoire motrice de l'élève lui permettront d'acquérir les automatismes nécessaires à des tracés logiques et soignés. Une série d'exercices gradués mettront nos écoliers en possession de leur écriture propre. Tous les modèles offerts par la brochure de M. Dottrens sont clairs et bien conçus ; les recommandations nécessaires éviteront les erreurs possibles. La présente publication sera d'un grand secours pour nos collègues appelés à enseigner l'écriture script.

Alb. R.

IMPRIMERIES RÉUNIES S. A., LAUSANNE

Les verbes français conjugués sans abréviations

PAR
AMI SIMOND

16e édition revue et corrigée, un volume in-16 couverture carton fort . Fr. **1.50**

La nouvelle édition a adopté la nomenclature actuellement en usage pour les trois conjugaisons, classées d'après les terminaisons du présent de l'indicatif. Les deux premières sont des conjugaisons vivantes parce qu'elles s'enrichissent encore de verbes nouveaux, la troisième est dite morte car elle a cessé de se renouveler.

Les verbes allemands conjugués

PAR
E. BRIOD et J. STADLER
2e édition.

Un volume in-16, couverture carton fort. . . . . Fr. **1.80**

Ce livre donne des exemples pour chaque catégorie de verbes et les cinq temps fondamentaux de tous les verbes simples, forts et mixtes. Il renseigne sur une foule de points que les grammaires ne peuvent examiner et cela avec le maximum de facilité de recherches. Des exemples précisent l'emploi des formes divergentes.

I verbi italiani coniugati senza abbreviature

PAR
MAX-H. SALLAZ

Un volume in-16, toile souple . . . . . Fr. **1.80**

L'auteur a donné à sa publication un caractère essentiellement pratique, laissant aux grammaires le soin de la théorie : dérivation, formation, emploi des temps, syntaxe. Cet ouvrage est apprécié par tous ceux qui apprennent l'italien dont les verbes ont la réputation d'être difficiles.

Les verbes anglais : Morphologie

PAR
GEORGES BONNARD

Un volume in-16, couverture carton fort . . . . . Fr. **1.80**

Voici un exposé de la morphologie des verbes anglais. Le verbe étudié est celui de l'anglais moderne et contemporain des XIX et XXmes siècles. On y trouve un chapitre sur les verbes de prédication incomplète, sur les modes et les temps, sur les sept formes du verbe et une liste alphabétique des verbes irréguliers.

Verba latina

PAR
BASILE MASTRONARDI

Un volume in-16, couverture carton fort . . . . . Fr. **3.—**

Ce volume est consacré aux verbes latins, à leurs irrégularités, à la diversité de leurs formes, au cas particulier en rapport avec une préposition qu'ils exigent. La traduction des formes verbales donnée en français, en italien et en allemand rendra de grands services aux jeunes latinistes de toute la Suisse et de l'étranger.

LIBRAIRIE PAYOT

Lausanne - Genève - Neuchâtel - Vevey - Montreux - Berne - Bâle

J. A. — Lausanne

L'avenir des jeunes filles par

auxilia Ecole de perfectionnement

prépare aux tâches féminines, développe et améliore la culture générale et les aptitudes pratiques, procure en Suisse d'**excellentes situations d'éducatrices.**

Début d'année scolaire en avril — Avenue Tissot 16, Lausanne. Tél. 3 42 18

Mme S. MARSENS, Directrice.

Gymnase scientifique

Commencement des classes : mardi 27 avril 1943, à 8 heures.

Les élèves sortant du Collège scientifique cantonal et des collèges communaux sont inscrits d'office et sont priés de ne faire aucune démarche préalable.

Pour les autres candidats : inscriptions le vendredi 2 avril, à 11 heures.

Examens d'admission : samedi 24 avril 1943, à 8 heures.

Tous les 15 jours nouveaux cours d'ALLEMAND ITALIEN ou ANGLAIS

Chaque langue garantie en deux mois. Argent rendu en cas d'insuccès. **Diplôme** de langues, d'interprète, de correspondant, de secrétaire, de sténo-dactylo et comptable, en 3, 4 et 6 mois. Préparation emplois fédéraux en 3 mois. Classe de 5 élèves.

ÉCOLES TAMÉ Lucerne 57, Neuchâtel 57 ou Zurich, Limmatquai 30

on ne dit plus
...je désire un crayon
on dit: je veux un
Caran d'Ache

Editeurs responsables : C. Grec et A. Rudhardt.

LAUSANNE, 27 mars 1943 LXXIXe année — No 12

DIEU - HUMANITÉ - PATRIE

ÉDUCATEUR

ET

BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables:
Educateur: Alb. RUDHARDT, GENÈVE, Pénates, 3 — Bulletin: Ch. GREC, VEVEY, Torrent, 21

Administration et éditeurs responsables:
IMPRIMERIES RÉUNIES S. A., LAUSANNE, Av. de la Gare, 33. Tél. 3 36 33. Chèques post. II. 6600

Responsable pour la partie des annonces: PUBLICITAS S. A., succursale de LAUSANNE

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL. SUISSE: Fr. 9.—; ÉTRANGER: Fr. 12.—

Supplément trimestriel: Bulletin bibliographique

COLLÈGE PIERRE VIRET

3, CHEMIN DES CÈDRES (Chauderon) LAUSANNE

Section A : Elèves à partir de 15 ans — Section B : Garçons de 10 à 15 ans

1937	23 élèves	Maturités. Baccalauréats
1940	45 élèves	Entrée aux Gymnases
1943	77 élèves	Raccordement aux Collèges

COURS PRÉPARATOIRES EN VUE DE L'ÉCOLE NORMALE

Pasteur P. Cardinaux, Dir. Tél. 3 35 99

L'INSTITUT sur le ROSENBERG près ST-GALL

Ecole nouvelle pour jeunes gens — (800 m. s. m.)

COURS OFFICIELS D'ALLEMAND organisés par le **CANTON** et la **VILLE** de St-Gall

L'unique école privée suisse **avec cours officiels d'allemand. Possibilités de suivre, à côté** des **Cours d'allemand, les leçons dans les Sections générales de l'Ecole (Maturité-diplôme commercial). Juillet-Septembre : Cours officiels de vacances.** Prospectus.

Collège Classique cantonal

Cours de raccordement, du 27 avril au 17 juillet 1943, ouvert aux élèves des écoles primaires et des écoles **privées** qui désirent entrer en VIe.

Age d'admission : 10 ans révolus en 1943.

Les examens auront lieu lundi 5 (écrits) et mardi 6 avril (oraux), à 8 heures.

Les inscriptions sont reçues au C.C.C. dès ce jour au mercredi 31 mars. Présenter acte de naissance ou livret de famille, certificat de vaccination et livret scolaire.

COLLÈGE SCIENTIFIQUE CANTONAL

Année scolaire 1943-1944

Examens d'admission obligatoires pour toutes les classes

lundi 5 (écrits) et mardi 6 avril, à 8 heures (oraux).

Age minimum pour entrer en 5me : **11 ans** dans l'année.

Tous renseignements auprès du directeur (chaque jour de 11 à 12 heures).

INSCRIPTIONS AU SECRÉTARIAT jusqu'au mercredi 31 mars; pièces exigées : un livret scolaire officiel vaudois; à ce défaut acte d'état-civil et certificat de vaccination.

RENTRÉE DES CLASSES : mardi 27 avril 1943, à 8 heures.